

Ville de **PESSAC**

COMMUNIQUE DE PRESSE

Pessac, le 16 juin 2022

Localisation du Centre de Rétention Administrative : Franck RAYNAL demande à l'Etat de tenir ses engagements

La ville de Pessac vient d'apprendre que le Secrétariat Général pour l'Administration du ministère de l'Intérieur du Sud-Ouest accélérât les études pour implanter le CRA à proximité de la sortie 13 de la rocade bordelaise. Pour preuve, la ville a reçu une convocation pour la réunion du jury d'examen pour attribuer un marché public sur le projet initial !

Pour Franck RAYNAL, qui a cherché à obtenir des réponses de la part de la Préfecture et du Ministère de l'Intérieur, en vain à cette heure, « *c'est une marque de mépris et un très grand manque de respect de la parole donnée et des engagements pris pour étudier la solution alternative qui répond aux attentes des habitants, de l'Etat et des collectivités* ». Pour rappel, la solution alternative pour implanter le CRA sur le site du Bioparc, en sortie 12 est soutenue par le Maire de Mérignac et Président de Bordeaux Métropole.

Par ailleurs, le Maire de Pessac demande à Madame COUILLARD (majorité présidentielle) et Monsieur FERRAN (Nupes), candidats pour le second tour des élections législatives d'exprimer très clairement leur position sur ce projet. Le ou la député(e) pour les 5 années à venir aura un rôle majeur dans ce dossier en faisant le lien entre l'Etat et les communes.

contact presse : Fabien Leroy – 06.32.52.55.73